

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Nouveaux programmes de logiciels

Le catalogue du logiciel de la SIA D503 contient plus de 300 programmes pour la construction. Il est mis à jour annuellement.

Pour l'édition de 1989/1990, on peut encore y inscrire de nouveaux programmes.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues auprès du secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich. Délai de renvoi des formules: 30 juin 1989.

Concorso stazione Lugano

Comunicato SIA

L'articolo apparso sul C.d.T. il 7.3.89 nel quale l'arch. Fabio Reinhart denuncia una presunta strumentalizzazione dell'istituto dei concorsi di architettura da parte di una cerchia di architetti e il diffuso malessere tra i membri della SIA richiedono un attento ed esauriente esame della fondatezza o meno delle accuse formulate.

La SIA-Ticino nel rispetto dell'art. 1 dello statuto che propugna la salvaguardia della professionalità, della dignità e degli interessi dei suoi membri, e a difesa dei concorsi di architettura incaricherà a tal proposito le sue speciali commissioni competenti.

Nel corso degli ultimi anni la SIA-Ticino ha intrapreso con successo un'azione promozionale presso gli enti pubblici a favore del concorso di architettura offrendo la propria consulenza per il loro allestimento, tramite il suo commissario arch. Dermittel membro della Commissione SIA per i concorsi.

Si constata però che non sempre la SIA-Ticino viene interpellata come sarebbe auspicabile.

Per evitare che l'istituto del concorso di architettura venga utilizzato in modo insoddisfacente sia per i committenti sia per i concorrenti la SIA-Ticino ribadisce a tutti gli interessati l'opportunità della propria consulenza.

Per il Comitato SIA-Ticino
il presidente:
Ezio Carlo Tarchini

Treillis d'armature (acier IV) conformes à la norme SIA 162

Nous publions ici le relevé des produits qui se trouvent actuellement consignés dans le registre des treillis d'armature (acier IV) conformes à la norme SIA 162.

Selon les dispositions réglées contractuellement, les produits mentionnés sont astreints, d'une part, à des contrôles internes permanents dans les usines productrices dans le but d'assurer une qualité conforme aux exigences de la norme et, d'autre part, à des contrôles périodiques effectués par le Laboratoire de métallurgie méca-

Etat du registre au 1^{er} mai 1989 (valable jusqu'à fin août 1989).

Producteur	Importateur	Treillis inscrits au registre	Date de l'inscription
Pantex-Stahl AG 6233 Büron		K 126-131-188-196-283-335 Treillis ARTEC 20/45	1977
		M 207-289-384-492-550-679 B 154-207-289-384-492 BK 154-207-289-384-492 S 158-257-378-557 W 289 P 384	Janvier 1984
Panfer SA 1522 Lucens		Treillis spéciaux	1977
Von Roll AG 4563 Gerlafingen		K 126-131-188-196-283-335 Treillis ARTEC 20/45	1977
		M 207-289-384-492-550-679 B 154-207-289-384-492 BK 154-207-289-384-492 S 158-257-378-557 W 289 P 384	Janvier 1984
		Treillis spéciaux	1977
Ruwa Drahtschweisswerk AG 3454 Sumiswald		K 126-131-188-196-283-335 Treillis ARTEC 20/45	1977
		M 207-289-384-492-550-679 B 154-207-289-384-492 BK 154-207-289-384-492 S 158-257-378-557 W 289 P 384	Janvier 1984
		Treillis spéciaux	1977
Ferriere Nord SpA I-33010 Osoppo (Ud)	Saimex SA 6500 Bellinzona	Treillis PIT-TECH BM 210-300-390-505-570-685 BB 160-210-300-390-505 BBK 160-210-300-390-505 ZAS 158-257-378 WKU 395 WAR 300	Février 1989
		Treillis spéciaux	

que de l'EPFL sur des échantillons prélevés par sondage et destinés à vérifier la validité des contrôles permanents de l'usine. Les produits ne restent inscrits au registre que pour autant que les résultats des contrôles effectués dans le cadre de leur surveillance remplissent les exigences de la norme.

L'état du registre des treillis d'armature est remis à jour environ tous les quatre mois et n'est donc valable que pour une période limitée.

Nouvelles normes de structures – Journées d'étude

26, 27, 29 et 30 juin 1989,
EPFL, Ecublens, salle CO1

Le 18 novembre 1989, l'assemblée des délégués de la SIA approuvait les normes 160 et 162, dont la publication est prévue pour ce mois de juin.

Ces normes imposent de prendre en compte, pour la conception et le dimensionnement des structures, à la fois la sécurité et l'aptitude au service et elles introduisent les notions de « situations de risque », « plan de sécurité » et « plan d'utilisation ». Le but de ces journées d'étude est de présenter ces nouvelles normes et leurs principes, au moyen d'exposés et d'études de cas, aux ingénieurs civils des bureaux d'étude, des administrations et des entreprises. Des exercices en petits groupes et des discussions permettront aux participants de s'initier rapidement à ces nouveaux documents de base pour le travail de l'ingénieur. Les problèmes de maintenance des ouvrages, qui prennent de plus en plus d'importance, seront également abordés au cours de conférences.

Programme

Lundi 26 juin 1989, de 14 heures à 17 h 30
Recommandation SIA 169 « Maintenance des ouvrages de génie civil »

- Ouverture des journées, par M. J.-C. Badoux
- Exposés de MM. R. Suter, M. Crisinel, J. Marguerat, J. Urner, J. Richter et C. Bois.

Mardi 27 juin 1989, de 8 h 30 à 17 h 30

Norme SIA 160 « Actions sur les structures porteuses »

- Exposés de MM. M. A. Hirt, M. Mingard, J.-P. Lebet et R. Bez
- Exercices en groupes, avec MM. P. Matt, J.-P. Lebet, J.-P. Jaccoud et assistants
- Questions et discussion

Jeudi 29 juin 1989, de 8 h 30 à 17 h 30

Norme SIA 162 « Ouvrages en béton » - Application de la norme aux bâtiments

- Exposés de MM. R. Favre, A. Radojicic, J.-P. Jaccoud
- Exercices en groupes - Cas concret d'un bâtiment
- Synthèse des questions pour le séminaire du 30 juin

Vendredi 30 juin 1989, de 9 h 15 à 17 h 30

Normes SIA 162 « Ouvrages en béton » - Application de la norme aux ponts

- Séminaire relatif aux exercices du 29 juin (table ronde)
- Exposés de MM. M. Miehlsbradt, B. Houriet et R. Walther
- Exercices en groupes - Cas concret d'un pont
- Séminaire, discussion (table ronde)

Finance de participation

SIA 169 - SIA 160, 1 jour et demi

- Membres SIA : Fr. 350.-
- Non-membres SIA : Fr. 420.-

SIA 162, 2 jours

- Membres SIA : Fr. 500.-
- Non-membres SIA : Fr. 600.-

Série entière, 3 jours et demi

- Membres SIA : Fr. 750.-
- Non-membres SIA : Fr. 900.-

Renseignements et inscription

L'inscription devra se faire jusqu'au 16 juin 1989 dernier délai. Elle devra être adressée à la SVIA, Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, 8, av. Jomini, case postale 1471, 1001 Lausanne, tél. 021/363421, fax 021/371924, auprès de qui on peut également obtenir des renseignements et compléments d'information.

ICED 89 - International Conference on Engineering Design

Study Tour to Harrogate, England, August 1989

GII and SIA announce a study tour of special interest for engineers in mechanics, microtechnology and information technology, to participate at the International Conference on Engineering Design (ICED 89). This important event is organised by the Institution of Mechanical Engineers, London, together with the Workshop Design Konstruktion (WDK), Zurich. It constitutes an exceptional opportunity:

- to get acquainted with the design methodologies for the '90s
- to visit advanced manufacturing facilities (Japanese and British)

- to explore Yorkshire and its unique cultural heritage.

Programme

Monday August 21:

Dep. Zurich with SR 842 19 h 40

(Corresponding flights:

Dep. Geneva 17 h 55

Basle 18 h 10

Lugano 16 h 45)

Arr. Manchester-Airport 20 h 30

Transfer by special bus to Harrogate, arr. 22 h 30

Tuesday August 22 to Thursday August 24: ICED 89

Parallel sessions and cultural visits for accompanying persons according to the detailed programme available at SIA Zurich.

Friday August 25:

Industrial visits in Yorkshire (see programme)

Saturday August 26:

Free day for shopping and sightseeing

Sunday August 27:

Dep. Harrogate by special bus 10 h 30

Dep. Manchester by 8A 5084 13 h 20

Arr. Geneva-Airport 16 h 10

(Corresponding flights:

Arr. Zurich 18 h 00

Basle 19 h 10

Lugano 20 h 00)

Costs and Registration

- Flight and bus to Harrogate from Zurich, Geneva or Basle: Fr. 430.-. Register at Swissair Geneva (Mr. J. P. Bays, before July 15. Tel. 022/7992216)

- Hotel and guest rooms: from £17 to £75 per day, to be reserved directly by using the hotel booking forms in the programme (6 nights)

- Conference registration and social events: also using the booking form in the programme (before July 15)

SIA members: ~ £333, incl. lunches (about Fr. 900.-).

Senior members (AHV/AVS) and participants under 25: ~ £200.

Accompanying persons: £82, incl. cultural visits (about Fr. 220.-).

SIA contact and information: Mr. Peter Escher (afternoons only), tel. 01/2011570.

Please inform Mr. Escher once you have completed your registration!

Groupes spécialisés

GSF Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers

Une assemblée générale tessinoise

Le Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers (GSF) a tenu cette année son assemblée générale à Biasca, au Tessin, les 14 et 15 avril dernier. Deux jours ne furent pas de trop pour suivre le programme riche et varié proposé par nos amis et collègues tessinois.

Dans sa partie officielle, l'assemblée générale permet de faire un tour d'horizon du travail réalisé par le Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers en 1988: préparation de divers cours de perfectionnement pour 1989, mise sur pied d'un groupe chargé de développer la prise de conscience de l'environnement chez les membres de la SIA,

Microtechnique, le défi des nouvelles technologies en Suisse

Journées annuelles de l'Académie suisse des sciences techniques (ASST)

21 et 22 septembre 1989,

Université de Neuchâtel

L'Académie suisse des sciences techniques tiendra cette année ses Journées annuelles à Neuchâtel, les 21 et 22 septembre prochain.

Alors que le jeudi 21 est réservé aux réunions des sociétés membres de l'ASST, le symposium du vendredi 22, sur le thème «Microtechnique, le défi des nouvelles technologies en Suisse», est ouvert aussi aux non-membres.

Programme du 22 septembre 1989

9 h 25: Allocution de bienvenue, par le professeur C. W. Burckhardt, EPFL, président de la séance

9 h 30: «La microtechnique, une profession d'actualité», par le professeur J. Figour, EPFL

10 h 10: «Mikroelektronik, Anwendungen und Fertigungsmethoden», par H. Luginbühl, Centre suisse d'électronique et de microtechnique SA, Neuchâtel

11 h 20: «Les microstructures et leurs applications mécaniques», par le professeur N. de Rooij, Université de Neuchâtel

12 h: «L'optique moderne en microtechnique», par le professeur R. Daenliker, Université de Neuchâtel

12 h 40: Conclusion, par le professeur A. P. Speiser, président de l'ASST

L'après-midi, des visites sont proposées à choix: Ascom Favag SA Microelectronics, Bevaix; Automelec (robotique); CSEM SA; Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Académie suisse des sciences techniques, p.a. SEV, case postale, 8034 Zurich, tél. 01/3849396.

analyse de la nouvelle loi forestière fédérale, application de la norme SIA 104 dans les différents cantons, tels furent quelques-uns des aspects présentés et discutés.

L'après-midi, alors que M. G. Cotti, directeur du Musée d'histoire naturelle du Tessin, prononçait une conférence sur la protection de la nature au Tessin, deux sujets principalement furent évoqués.

Remise en état d'une gravière

Pour les besoins de l'autoroute, en aval de «La Legiüna», il fallait ouvrir une gravière. Au lieu d'ouvrir plusieurs petites gravières, les différents services concernés décidèrent d'extraire les matériaux nécessaires à la construction de la nouvelle autoroute en un seul endroit: pas moins de 4 millions de mètres cubes. La partie plane laissée par

l'exploitation sera, après amélioration, redonnée à l'agriculture. Le reste de la surface sera aménagé en prairies maigres, partiellement boisées, pour l'élevage du mouton.

Protection d'un paysage fluvial

Le paysage fluvial de «La Legiüna» présente un intérêt national et européen du point de vue de la nature. Sa protection a donné lieu à des conflits divers, ces dernières années, ce qui a contraint le canton à élaborer un plan de protection adapté aux caractéristiques de ce biotope et à instituer une réglementation des divers intérêts locaux: tourisme, économie agricole et sylvicole, protection des rives, pratique des sports, etc., de manière à minimaliser les préjudices portés à cet endroit jugé d'une très haute importance naturelle.

Le réseau de chemins forestiers «Pizzo Erra»

La deuxième journée fut consacrée à visiter le réseau de chemins forestiers «Pizzo Erra».

Le Tessin possède actuellement 2 mètres de chemins forestiers pour 1 hectare de territoire. Cette densité trop faible a poussé le service forestier cantonal à promouvoir des études de réseaux de desserte à grande échelle (unités), en vue d'une gestion forestière plus intensive. Ces études intégrales de grandes unités permettent de tenir compte des intérêts et des exigences de la foresterie et autres activités.

Dans les forêts de «Pizzo Erra», l'accent a été mis tout spécialement sur la protection de la nature et du paysage, ainsi que sur le maintien des anciennes routes (chemins d'importance historique). Ce sont ainsi les moyens d'exploitation et de transport (Unimog) qui s'adaptent à la desserte, et non l'inverse. Grâce à quoi on arrive à diminuer fortement à la fois l'impact sur le paysage et la longueur des chemins construits.

Le Tessin: un exemple à suivre!

Pour le Groupe spécialisé des ingénieurs forestiers:

James Medico, ing. forestier EPFZ

*La Jurna
1871 Choëx*

GSA Groupe spécialisé de l'architecture

Assemblée générale 1989 et excursion en Valais

Vendredi 23 et samedi 24 juin 1989

L'assemblée générale du GSA aura lieu le vendredi à 11 h 30, au restaurant Schlosskeller, Alte Simplonstrasse 26 à Brigue.

L'après-midi, un itinéraire d'excursion emmènera les participants à Rarogne (visite de l'église avec la tombe de Rilke, du vieux village et de la nouvelle église taillée dans le rocher), puis à Loèche-Brentjong (station de télécommunication par satellite), à Albinen (nouvelle église construite au milieu d'un village ancien typiquement valaisan), enfin à Loèche-les-Bains.

Le lendemain, départ pour Sion (arrêt au centre de la ville avec la nouvelle place de la Planta, les nouveaux et anciens bâtiments administratifs et un intéressant immeuble d'habitation et de commerce), Saillon (bourg médiéval) et le centre d'entretien de l'autoroute «Les Indévis» près de Charrat. A Monthey, une visite du nouveau théâtre

est proposée. La journée prendra fin à Aigle, vers 18 heures.

Renseignements et inscriptions: M^{me} H. Zoller, secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich.

Sections

SVIA

Candidatures

M. *Emmanuel Cattani*, architecte, diplômé EPFL en 1975.

(Parrains: MM. A. Sartoris et F. Neyroud.)
M. *Charly Cornu*, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1970.

(Parrains: MM. N. Kohler et M. Appelt.)
M. *Giorgio Curiat*, ingénieur chimiste, diplômé EPUL en 1950.

(Parrains: MM. E. Robert et P. Lerch.)
M. *Philippe Durr*, ingénieur, diplômé EPFL en microtechnique en 1989.

(Parrains: MM. A. Realini et J.-C. Badoux.)
M. *Gilbert Etienne*, ingénieur civil, diplômé EPUL en 1961.

(Parrains: MM. J. Boss et J. Petignat.)
M. *Jean-Jacques Jobin*, architecte, diplômé EPFL en 1987.

(Parrains: MM. B. Zurbuchen et M. Ruetschi.)

M. *Graham Kimberley*, ingénieur civil, diplômé University of Birmingham.

(Parrains: MM. M. Hirt et J.-C. Badoux.)
M^{lle} *Claude, Anne-Marie Matter*, architecte, diplômée EPFL en 1989.

(Parrains: MM. J. Dumas et F. Matter.)
M. *Andreas Meili*, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1987.

(Parrains: MM. M. Hirt et J.-C. Badoux.)
Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée, par avis écrit au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section genevoise

Candidature

M^{me} *Mina Maiwand Deluz*, architecte, EAUG en 1983 + REG A en 1989.

(Parrains: M^{me} Elisabeth Garcia et M. Philippe Moreno.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Délais rédactionnels et administratifs

La préparation et la réalisation du numéro 10/89, consacré à l'avenir de Genève et de sa région à l'occasion des Journées SIA 1989, ont quelque peu perturbé la routine de notre rédaction.

Ce numéro, préparé avec l'aide précieuse du comité de rédaction (ou du moins de ses membres qui lui sont restés fidèles...) et représentant l'équivalent de quelque sept éditions normales, a été réalisé par notre

Le coin de la rédaction

Point final

Transalpines ferroviaires: un véritable consensus?

Lors du lancement de la procédure de consultation sur le choix d'une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes, le conseiller fédéral Adolf Ogi avait expressément mentionné la possibilité d'une solution combinant certaines des propositions soumises à consultation.

C'est dire que le choix du Conseil fédéral, combinant un axe principal du Saint-Gothard avec un tunnel de base au Lötschberg, n'est pas réellement surprenant. Il est toutefois à rapprocher de deux autres éléments soulignés par M. Ogi, soit la nécessité d'une réalisation rapide (et l'on saluera la célérité avec laquelle le Conseil fédéral s'est prononcé) et la priorité donnée à l'importance internationale de la future ligne sur les considérations régionales. Envisagée sous cet angle, la combinaison retenue n'est pas aussi satisfaisante qu'on pourrait le penser à la lecture des commentaires de la presse suisse. Le réalisme de ses prévisions se vérifiera lorsque sera abordée la planification des travaux, d'une part, et de l'exploitation dans la longue phase de réalisation, d'autre part.

L'accueil favorable reçu partout dans notre pays, sauf en Suisse orientale, reflète avant tout le soulagement d'avoir dans un premier temps préservé l'essentiel. Ce n'est pas mince pour la communauté romande groupée derrière le projet Lötschberg - Simplon, dont on n'aurait pas donné cher voilà un an seulement. Il reste à souhaiter que les animateurs de cette communauté trouvent bientôt un partenaire valable dans les chemins de fer italiens, actuellement décapités par le scandale des «draps d'or». On saura alors si nos voisins méridionaux, ayant dit «A» avec le nouveau triage de Domodossola II, sauront dire «B» avec leur participation à l'aménagement de la ligne Brigue - Domodossola.

*Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef*

rédaction sans aucun renfort au stade de la production.

Il n'est donc pas surprenant que certains retards se soient accumulés malgré toute notre bonne volonté. C'est ainsi que les comptes rendus de l'assemblée générale de la SIA section Valais, avec son débat passionnant, et du succès éclatant des Journées SIA ne paraîtront que dans un prochain numéro.

De même, il ne nous a pas été possible d'apporter à l'exécution de tâches administratives courantes (offres, tirés à part, etc.) toute la diligence souhaitable.

Nous remercions nos lecteurs de bien vouloir faire preuve de compréhension pour cette circonstance exceptionnelle et ses conséquences bien involontaires.

Jean-Pierre Weibel